OCTOBRE 2012 - N°40

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

La semaine de réduction des déchets
Page 3

Les associations gagnent au tribunal
Pages 4

Enquête sur l'affichage environnemental des produits
Page 5

Sept logements sociaux associatifs à Montesson
Page 6

Protection contre les inondations pendant les travaux de la digue à Sartrouville
Page 7

Un espace de biodiversité détruit par la nouvelle route à Sartrouville
Page 8

La caténaire arrachée à Neuville met les trains à l'arrêt
Page 9

Actualité des transports
Page 10

Courrier des lecteurs: louer ou acheter?
Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 12

Améliorer nos déplacements

La Boucle de Montesson est appréciée pour sa qualité de vie, à condition toutefois d'avoir un emploi et un logement décent. Sur ce territoire, la principale difficulté reste celle des déplacements. Un plan local récemment élaboré et différents projets ferroviaires visent à améliorer la situation.

Un plan local de déplacements vient d'être adopté par la communauté de communes. Il a fait l'objet d'une large concertation et sera bientôt mis en enquête publique. Pour le Cadeb, qui a donné un avis sur le document, conjointement avec Réseau Vélo 78, c'est un pas dans la bonne direction. Le document prône un rééquilibrage en faveur des modes alternatifs à l'automobile. Il s'agit de « construire une ville plus favorable aux déplacements à pied, à vélo et en transports collectifs ». Objectifs louables qu'il reste à traduire concrètement dans la réalité, en y consacrant des budgets suffisants, notamment pour améliorer la sécurité de tous les usagers, en priorité celle des plus vulnérables.

Les grands projets ferroviaires sont nombreux. A commencer par la Tangentielle Nord qui permettra une meilleure desserte du Plateau à Sartrouville et un contournement de Paris par le Nord en 2019-2020. Au même horizon , le prolongement du RER E à l'ouest devrait être opérationnel, et la question d'un arrêt dans la Boucle est relancée par le rapport établi suite à l'enquête publique du début d'année, avec une forte demande en ce sens des élus et des associations. A un horizon non défini à ce jour, une ligne totalement nouvelle devrait être créée entre Paris et Mantes, pour y faire circuler les trains directs vers la Normandie, ce qui rendrait possible une amélioration de la desserte locale.

Dans les semaines à venir, le tramway T2 prolongé depuis La Défense sera mis en service jusqu'au pont de Bezons. Pour y accéder, le « rabattement » par bus sera encouragé, avec un réaménagement des lignes existantes. A cette occasion, élus et usagers demandent une amélioration de la desserte (nouvelles lignes, fréquence, problème des heures creuses, ..). Quant au RER A, l'arrivée progressive des nouvelles rames à double étage et les efforts au quotidien des exploitants (SNCF, RATP) sont appréciés des usagers, malgré des incidents encore trop nombreux. Les travaux de rénovation des voies devraient permettre d'éviter à l'avenir ceux qui sont d'origine technique.

Pour les défenseurs de l'environnement, l'objectif reste toutefois de rapprocher emplois et logements, afin de limiter les déplacements. Cela dépasse le cadre de la Boucle. Seuls un schéma et une volonté régionale pourront y parvenir.

La présente Lettre traite largement de toutes ces questions de déplacements. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Le Bureau du Cadeb

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Septembre

- Vendredi 7 : rencontre avec Jean-François Bel, maire de Montesson, conseiller général, vice président de la CCBS.
- Mercredi 12 : rencontre avec C. Dubreuil, directeur général de l'Agence des Espaces Verts (AEV).
- Jeudi 13 : réunion du bureau du Cadeb avec Christian Murez, président de la CCBS et D. Chantegrelet, directeur général
- Mardi 18 : rencontre à Saint–Lazare avec O. Devaux, directeur SNCF des lignes A, L et J.
- Jeudi 20 : réunion à Paris dans le cadre du réseau agriurbain, sur les relations avec les intercommunalités.
- Samedi 22 : Interventions des associations sur les programmes locaux de prévention des déchets, à Paris avec FNE.
- Mercredi 26: rencontre avec Arnaud de Bourrousse, maire de Carrières-sur-Seine
- Mercredi 26 : conseil du Cadeb

Octobre

- Mardi 2 : colloque sur les paysages à Versailles, organisé par la Direction départementale des territoires (DDT)
- Mercredi 3 octobre : conférence au Vésinet sur la biodiversité, avec la ville et le Cadeb.
- Jeudi 11: conseil d'administration d'Île-de-France Environnement
- Vendredi 12 octobre : journée de formation SPI vallée de Seine sur les centres d'enfouissement de déchets et les dépôts sauvages, à Guitrancourt. (Yvelines)

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Agenda associatif

- Dimanche 21 octobre : forum du Sitru à l'usine Cristal à Carrières sur Seine (voir en page 12 de la Lettre). Le Cadeb y tiendra un stand.
- Dimanche 21 Octobre à 14h30: visite guidée du potager-fruitier du Château de la Roche-Guyon, organisée par Maisons-Laffitte Développement Durable. Renseignements ci-dessous.
- Mardi 30 octobre L'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite, avec le CAUE78. Renseignements: caue78.archi.fr/
- Du 17 au 25 novembre : Semaine européenne de réduction des déchets. Le Cadeb y participera dans plusieurs communes sur le territoire. Renseignements en page 3.

Visite guidée du potager-fruitier du Château de la Roche-Guyon.

Emmanuelle Bouffé, paysagiste-jardinière Mansonienne, montrera les pratiques culturales alternatives naturelles en lien avec la nature utilisées au potager-fruitier.

Visite organisée le Dimanche 21 Octobre par l'association Maisons-Laffitte Développement Durable. Tarif : 5€ par adulte, gratuit pour les enfants.

Renseignements auprès de l'association. Tél : 06 22 09 30 77
Courriel : asso.mldd@gmail.com Site : maisons-laffitte-dd.hautetfort.

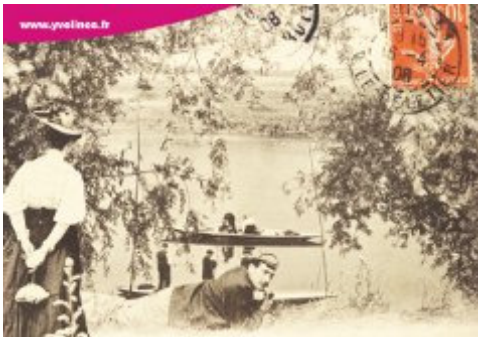

Recto verso 1890-1920 Les cartes postales racontent les Yvelines

Du 15 septembre 2012 au 03 février 2013, du jeudi au dimanche de 13 h à 17 h 30, Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth, 26 rue Champ Lagarde, 78000, Versailles - Entrée libre.

N'en jetez plus ! Et habitez écologique

Le Conseil général des Yvelines propose une exposition-atelier itinérante dans les Yvelines, pour sensibiliser le jeune public à la protection de l'environnement.
L'exposition sera accueillie par la ville de Houilles, du 6 décembre 2012 au 5 janvier 2013 à La Graineterie, 27, rue Gabriel-Péri

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Une semaine pour réduire nos déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Tel est le concept de la prochaine semaine européenne de prévention des déchets, du 17 au 25 novembre , avec plusieurs actions sur notre territoire.

Nous produisons trop de déchets : en 40 ans leur quantité a doublé pour atteindre plus d'un kilo par jour et par personne en ordures ménagères, auxquelles il faut ajouter environ 200 kg de déchets déposés en déchetterie. Cela pose divers problèmes : les coûts d'élimination explosent, pesant de plus en plus lourdement dans le budget des ménages et des collectivités, les pollutions entraînent des conséquences parfois graves sur notre santé et notre environnement est dégradé.
Bonne nouvelle, le tri des déchets est progressivement rentré dans les mœurs, ainsi que le recyclage. Mais si ces gestes sont importants, ils ne sont pour autant pas une fin en soi car tous les produits que nous achetons ont un impact sur l'environnement. Ils nécessitent pour leur production, protection et distribution, des matières premières et de l'énergie.

Tous concernés

Tout le monde peut agir car nous sommes tous concernés, à la maison, au travail, à l'école… nos gestes de vie, nos décisions ont un impact sur la création ou non de déchets. … Citoyens, consommateurs, administrations, entreprises, industries : nous pouvons les réduire, les recycler, ou ne pas les produire,

Comment réduire les déchets?

- En réemployant : contrôler, réparer, nettoyer des objets ou des composants de produits qui peuvent être réutilisés. Ceci implique un changement de comportement aussi bien dans l'acte d'achat des consommateurs que dans la production des produits en améliorant leur conception, production, distribution ou consommation grâce à diverses modifications dans les processus de fabrication, les matières premières, le design, la mise en place d'autres pratiques …
- En réduisant les emballages : chaque année près de 5 millions de tonnes d'emballages sont mises sur le marché en France, rapidement transformés en déchets, un ménage en jetant en moyenne 10 par jour. Il faut savoir qu'ils composent environ 30% du poids, et 50% du volume, des ordures ménagères. L'élimination des suremballages devient une nécessité.
- En recyclant : le recyclage constitue le meilleur traitement des déchets existants grâce à une amélioration du tri des déchets et des techniques de retraitement des matériaux.

Les bons gestes …

- Plus de sac plastique pour les courses, mais des sacs réutilisables …
- Produits pas ou peu emballés,
- Le moins de portions individuelles, mais des conditionnements en plus grandes quantités,
- Pas de produits à usage unique comme les lingettes mais des éléments réutilisables,
- Privilégier l'eau du robinet à celle en bouteille,
- Éviter le plus possible le gaspillage alimentaire en achetant au fur et à mesure,
- Composter ce qui peut l'être …
- Utiliser des piles rechargeables, des éco-recharges …
- Donner les vieux vêtements, louer ou emprunter des appareils …

Delphine Delalande, chargée de mission Cadeb - FPDD

La semaine dans la Boucle et alentour

A Montesson et Sartrouville

Le Cadeb participera à cette opération en collaboration avec les associations « Forum et Projet pour le Développement Durable », Handi-Cap-Prévention le Sitru, la CCBS, la municipalité de Montesson, les magasins Carrefour
Venez participer aux animations et vous informer:

- dans le hall du centre commercial Carrefour de Montesson samedi 17, lundi 19 et mardi 20 novembre
- dans le hall du centre commercial Carrefour de Sartrouville les mercredi 21 et jeudi 22 novembre.

Troc de livres à Maisons-Laffitte

Le samedi 17 novembre, l'association Maisons-Laffitte Développement Durable - membre du Cadeb - organise un troc de livres.
Vous pourrez échanger des livres dont vous n'avez plus l'usage mais qui peuvent être utiles à d'autres. Cela entre ainsi dans la logique du développement durable : donner une seconde vie à un produit et éviter de gaspiller de précieux objets. C'est aussi rendre accessibles à tous des produits qui sont souvent de qualité, en tous cas qui répondent à un vrai besoin.
Pour aider le travail des associations humanitaires à qui seront destinés les livres restants, nous ne pourrons accepter les revues, encyclopédies et manuels scolaires.
Blog : http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/
Mail : asso.mldd@gmail.com

Le photomontage des associations contre la tour de Rueil est déclaré licite

La commune de Rueil-Malmaison a assigné en justice les deux associations locales, Bellerive Malmaison et Adrec, pour avoir utilisé ce procédé. Elle a perdu par deux fois. C'est une belle victoire de la liberté d'expression.

Si ce n'est pas de l'acharnement, cela y ressemble. Tout est parti d'un photomontage réalisé par l'ADREC et diffusé par nos deux associations opposées au projet. Il représentait une tour de grande hauteur dans le paysage de bords de Seine vu de l'église de Chatou, de l'autre côté de la Seine. La commune de Rueil-Malmaison considérait ce photomontage comme mensonger et la tour représentée "démesurément haute". Elle prétendait que le document était "de nature à troubler l'information et l'analyse des habitants concernés".

Photomontage attaqué. Il a été reproduit dans le Parisien et la Lettre du Cadeb

Liberté d'expression

A l'été 2011, alors même que l'enquête publique était close depuis le 9 juillet, la commune de Rueil attaque en référé (procédure d'urgence) les deux associations pour faire interdire la diffusion du photomontage. Le 20 octobre 2011, en première instance le Tribunal de Nanterre déboute la commune de sa demande au motif que les associations avaient clairement présenté le photomontage comme tel dans tous leurs documents. Leur action entrait dans le cadre de "*la liberté d'expression garantie par la Constitution*". Le juge de première instance s'est appuyé sur deux jurisprudences de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (voir Lettre du Cadeb de décembre 2011).).

Le 21 octobre le PLU de Rueil est voté mais sans création du zonage contesté. Le projet de tour est donc abandonné.

Jugement confirmé

Début novembre 2011, la commune de Rueil fait appel de la décision devant la Cour d'Appel de Versailles. La Cour dans son arrêt du 13 septembre 2012, vient de confirmer le jugement du TGI de Nanterre.

La Cour considère que ce photomontage à partir d'une tour "*imaginaire*" était "*destiné à illustrer les conséquences éventuelles d'une modification des règles d'urbanisme*" et que *son caractère* (d'illustration) *ne pouvait échapper à celui qui en prenait connaissance"* et que par ailleurs la commune n' a pu prouver que la modification de PLU rendait impossible "*l'édification d'un immeuble de grande hauteur tel que celui représenté sur le photomontage".*

N'étant pas outrancier, le photomontage était donc licite et son utilisation et sa diffusion par les deux associations en enquête publique de révision de PLU participait donc de la liberté d'expression. Voilà une décision qui fera sans doute jurisprudence.

Anne Bernard
Secrétaire
ADREC

Bellerive Malmaison
63 bd des Coteaux
92500 Rueil-Malmaison
Courriel: bellerive-malmaison@laposte.net

ADREC
Association pour le développement raisonné et l'environnement à Chatou
30, rue François Laubeuf,
78400 Chatou
courriel: adrec.chatou@free.fr
Site Internet: www.adrec-chatou.fr/

Documents

Nos lecteurs trouveront sur le site du Cadeb en rubrique documents différents dossiers qui peuvent les intéresser. Voici les derniers mis en ligne.

Publicité extérieure: la préfecture des Yvelines s'apprête à publier un guide à l'attention des collectivités qui élaborent un règlement local de publicité. Il sera disponible sur le site du Cadeb dès sa parution.

Plan Climat Énergie Territorial: les collectivités de plus de 50.000 habitants doivent élaborer un PCET d'ici fin 2012. Un document de l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'environnement (Ademe) peut les y aider.

Chiffres clés de l'environnement: Le Commissariat général au Développement durable a publié en septembre 2012 une mise à jour du document.

Séminaire annuel du réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France: il s'est tenu le 10 mai 2012 aux Mureaux. Le compte-rendu est disponible en téléchargement.

L'affichage environnemental des produits cherche encore son public

Après enquête dans plusieurs magasins de la Boucle, Olivier d'Erceville, membre de l'association « Forum et Projets pour le Développement Durable » dresse un premier bilan de cette expérimentation

Si l'on en croit les enquêtes d'opinion, 88% des consommateurs souhaitent un affichage environnemental des produits, pour leur permettre d'orienter leurs actes d'achat.
C'est donc avec un certain intérêt qu'a été lancée par le parlement, en juillet 2011 une expérimentation d'affichage environnemental des produits de grande consommation.

De nombreux volontaires
Cent soixante entreprises ou enseignes de la grande distribution s'étaient portées volontaires : un succès. Elles s'étaient donc engagées à faire analyser leurs produits sous l'angle de l'environnement et à communiquer les informations au consommateur.

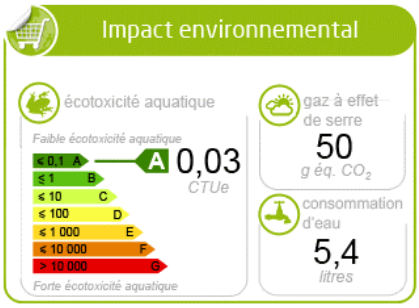

Des études bien cadrées
Il y avait quelques exigences sur le fait que l'affichage devait être multicritère, c'est à dire prendre en compte plusieurs impacts sur l'environnement comme le changement climatique, la consommation de ressources naturelles, les effets sur l'air, sur l'eau ou même la biodiversité. De plus les études devaient englober tout le cycle de vie des produits en partant de l'extraction des matières premières jusqu'à leur fin de vie en passant par la fabrication, les transports et la phase d'utilisation. Chaque famille de produits a développé son propre référentiel et choisi ses critères d'impact afin de rendre les résultats comparables pour le consommateur.

Les résultats au bout d'un an
Après un an d'expérimentation, une enquête de grande ampleur a été lancée en septembre 2012 par le ministère de l'environnement, avec l'aide de nombreuses associations de consommateurs, dont le Cadeb pour notre région. Il s'agissait de voir comment s'était déroulée l'expérimentation, comment elle avait été organisée par les participants, sous quelle forme et quel avait été l'impact sur les consommateurs.
Première constatation : les participants ont bien joué le jeu et les produits sélectionnés étaient très variés allant des denrées alimentaires à l'habillement en passant par le mobilier, les articles de sport ou de papeterie, les produits d'hygiène, les téléphones mobiles, ou même les nuits d'hôtel.
L'emplacement choisi pour l'affichage peut aller d'informations directement accessibles au consommateur, à certaines plus difficiles à trouver dans le rayon ou d'autres encore visibles uniquement pour les initiés.
Certaines informations sont facilement lisibles, d'autres demandent de bonnes lunettes. On est souvent renvoyé vers un complément d'information sur un site internet.

Résultat pour les consommateurs intéressés qui n'ont pas pu s'informer lors de l'acte d'achat, souvent très rapide, il leur sera possible de compléter leur information chez eux.
Enfin au niveau de la compréhension de ce qui est affiché, on va de notations graduées sur une échelle du type des étiquettes énergie bien connues, à des notations très difficiles à comprendre et à comparer.

En conclusion
Un succès pour l'expérimentation elle même, mais une grosse déception au niveau de l'intérêt du public. La plupart des intervenants en magasin ont déploré le très faible niveau de questions posées par les consommateurs sur l'affichage ou son contenu.
Les résultats de l'expérimentation sur l'affichage environnemental vont maintenant être communiqués aux parlementaires qui décideront vers la fin de l'année des suites à lui donner.
En tant que consommateur, il n'est pas trop tard pour faire savoir notre intérêt pour l'affichage environnemental des produits, 88% disent le souhaiter, afin que la décision du parlement s'oriente vers sa généralisation.

Olivier d'Erceville
Forum et Projets pour le développement durable
Association membre du Cadeb
Site Internet : forumprojetsdd.org/

Sept nouveaux logements sociaux inaugurés à Montesson

Destinés à des familles à faibles revenus, ces logements ont été réalisés et sont gérés par des associations, dont l'une est bien connue dans la Boucle.

Le 29 septembre, sept nouveaux logements ont été inaugurés à Montesson. Sept nouveaux logements c'est un grand pas pour les familles qui y rentrent, mais lorsqu'il en manque plus de 3000 dans la Boucle de Seine, nous nous disons que le chemin est encore long… Pourtant, cela vaut la peine de les regarder de plus près à plus d'un titre.

Plusieurs particularités

Les logements ont été réalisés par un bailleur associatif, Habitat et Humanisme (H et H), et seront gérés en partenariat avec une autre association de la Boucle : Solidarité Logement dans la Boucle (SLB).

Ensuite ces logements sont tous destinés à un public ayant de faibles revenus et pour certains encore sous le choc d'un « accident de la vie ». Ces locataires bénéficient donc d'un loyer particulièrement faible (environ 6€/m²/mois, contre un prix moyen de 20€/m²/mois sur le marché local) tout en disposant d'un confort moderne : isolation thermique renforcée, chauffage au gaz, appartement entièrement rénové. Ceci n'a été possible que grâce à un co-financement de l'Etat, de la Région et de la Commune, en complément des fonds propres apportés par Habitat et Humanisme.

Autre caractéristique : trois de ces logements sont des « logements passerelles » : c'est-à-dire des logements loués à titre provisoire, pour une durée de 1 à 3 ans, à des familles qui ont besoin de stabilité pour reconstruire un projet de vie et qui sont en attente de l'obtention d'un logement HLM. Elles bénéficieront d'un accompagnement par des bénévoles pour faciliter leur intégration dans l'environnement local et leur donner toutes les chances de réussir leur projet.

Convictions partagées

Habitat et Humanisme (H et H) et Solidarité logement dans la Boucle (SLB) sont deux associations qui partagent la même conviction : le logement est un droit fondamental, indispensable pour construire sa vie, et toute ville se doit de proposer un logement à chacun des citoyens, dans le respect d'une mixité sociale. Habitat et Humanisme travaille à concrétiser ce projet depuis plus de 25 ans. C'est un mouvement national qui s'est structuré aujourd'hui en différents pôles pour répondre à l'ensemble des besoins du processus, depuis la recherche de financement, jusqu'à l'aide à apporter aux locataires, en passant bien sûr par l'étape de construction. Solidarité Logement dans la Boucle a été créée il y a 19 ans, dans les quatre communes du sud de la Boucle. Elle a concentré son effort sur l'action locale, tant pour l'accompagnement des familles que pour la recherche d'appartements, (elle gère actuellement une vingtaine de logements), et travaille en complémentarité des services sociaux des villes concernées.

Ces deux associations se sont naturellement retrouvées pour unir leurs efforts et répondre à une demande toujours croissante face à une envolée des prix de l'immobilier. Elles ont, donc, signé un accord de partenariat.

L'immeuble réhabilité de l'avenue Aristide Briand à Montesson

Rôle des associations

Il s'agit d'abord de trouver des logements. Tous les statuts sont utilisés : achat, location, bail à réhabilitation, Solibail,…. Avec quand même deux contraintes fortes : le prix doit rester compatible avec les objectifs sociaux, et la mixité sociale au sein de la commune doit être respectée . Nous cherchons aussi à expérimenter de nouvelles formules : résidences intergénérationnelles pour H et H à Paris, projet de 20 « logements coopératifs » proposé par SLB dans le cadre de l'éco-quartier au Vésinet ou à Montesson-Laborde.

Il s'agit ensuite d'accompagner les locataires dans leur installation sur la commune et les aider ensuite dans la réalisation de leur projet de vie. Pour cela, un(e) bénévole restera en contact avec la famille pendant tout son séjour dans un « logement passerelle » et bénéficiera de l'aide d'un(e) travailleur(euse) social(e).

Ces actions reposent sur environ 20 bénévoles et une salariée, couvrant le territoire de Chatou, Croissy-sur Seine, Le Vésinet et Montesson. A la demande de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS) et des services sociaux, SLB étendra, petit à petit, son action vers les autres communes de la Boucle, espérant avec l'appui financier d'Habitat et Humanisme Ile de France, rénover et/ou construire de nouveaux logements dans ce secteur.

.

Pierre Grison
Président
Solidarité Logement dans la Boucle
Site: solidaritelogementboucle.org/

Montage financier de l'opération de Montesson (6 T2 + 1 T4)

Coût total: 1. 225. 000 euros
Répartition:

Fonds propres H et H:	27%
Conseil régional IdF :	15%
Caisse des dépôts :	16%
État:	26%
Ville de Montesson:	6%
Subvention CIL:	10%

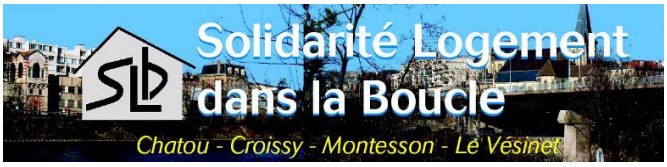

La digue de Sartrouville en travaux protègera des inondations « normales »

A l'approche de la période des crues, nous avons souhaité faire le point sur les dispositions prises pour s'en prémunir. Antoine Fortin, ingénieur au SMSO (1) , a accepté de répondre à nos questions.

Comment les travaux avancent-ils?
L'avancement des travaux est conforme au planning prévoyant une fin du chantier de réfection de la digue pour l'été 2013.
En moyenne, une vingtaine de personnes de l'entreprise travaille en permanence sur le chantier depuis sa reprise fin août après l'interruption estivale.
Les gros terrassements sont pratiquement terminés
D'ici la fin de l'année, les principaux ateliers concerneront le génie civil sur les parties de la digue en mur et les ouvrages, les plantations d'arbustes et de protection végétale sur le talus coté berge ainsi que les aménagements paysagers et les finitions en partie haute sur le secteur aval du chantier.

Brèche dans la digue, aux Dix-Arpents, sur une trentaine de mètres de longueur et environ deux mètres de hauteur. A gauche, niveau normal de la digue.

Les riverains seront-ils protégés des inondations cet hiver, notamment face aux brèches visibles sur la digue?
Durant le chantier, le niveau de protection contre les crues est équivalent à celui qui existait avant le démarrage des travaux. Le niveau de sécurité définitif sera atteint quand le chantier de réfection sera terminé.
En cas de montée des eaux, les ouvertures temporaires réalisées dans la digue pour la nécessité des travaux seront, soit fermées selon la procédure définitive si elles sont terminées (mise en place de batardeaux en aluminium), soit fermées de manière provisoire si elles sont en travaux (mise en place de plaques métalliques ou de merlons étanches).
La surveillance des alertes de crues est renforcée de mi octobre à fin avril.
Le délai de mise en oeuvre des dispositifs de fermeture est calé sur une vitesse journalière de montée des eaux de 0,7m/j soit le maximum observé.

La protection sera-t-elle accrue après les travaux?
L'objectif des travaux de réfections est de disposer d'une véritable protection des riverains pour crue de hauteur 25.50 NGF en amont de l'ouvrage soit une crue approchant la crue de 1955.
Ce niveau de protection passe par la garantie de la stabilité et de l'étanchéité de l'ouvrage. Les dispositifs de gestion des eaux pluviales en période de crue sont également fiabilisés.
Ce niveau de protection sera atteint à la fin des travaux de réfection soit pour l'été 2013.

Quelles seront les autres améliorations apportées par la rénovation de la digue?
Les autres améliorations portent sur l'ouverture au public et sur la qualité paysagère et écologique du site. La digue sera ponctuée de 9 ouvrages (belvédères, avancée sur le fleuve) et disposera en crête d'une promenade accessible aux personnes à mobilité réduite. La diversification de la couverture végétale et les plantations aquatiques ont un rôle dans la stabilité de l'ouvrage et la richesse de la biodiversité comme dans la redécouverte des vues sur le fleuve et des paysages locaux. Des informations plus complètes ont été données dans la Lettre du Cadeb de septembre 2012 suite à une visite de chantier en juin dernier.

Antoine Fortin
Ingénieur
SMSO (1)

Glossaire

- Batardeau: un batardeau est une structure provisoire destinée à boucher une ouverture. Il est constitué de plaques en aluminium ou métalliques mises en place entre des glissières verticales fixées au sol.

- Merlons: buttes de terre élevées parallèlement au fleuve ou à une route .

- Niveau NGF: hauteur en mètres par rapport au niveau de la mer.

(1) **SMSO**
Le SMSO - Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise – a été créé en octobre 2007. En plus du département des Yvelines, 54 communes riveraines de la Seine et de l'Oise sont actuellement adhérentes au syndicat. Il a en charge l'aménagement et l'entretien des berges mais aussi leur ouverture au public, en favorisant les circulations douces (cyclistes, piétons) au bord et en franchissement du fleuve.

Pour en savoir plus:
http://www.smso.fr/

A Sartrouville, la nouvelle route va détruire un havre de biodiversité

A l'approche du déménagement vers un nouveau site mis à disposition par la ville, la présidente de l'association des jardins familiaux Natur'ville exprime sa colère contre cette destruction de terres cultivables.

Nous sommes sur le tracé de la RD 121, nos jardins sont situés entre la rue Henri Brisson et l'avenue Maurice Berteaux à Sartrouville. C'est avec tristesse que nous quitterons ce petit coin de bonheur, des grands arbres, des bosquets, une petite mare, les poules de nos voisins et nos renards, la mésange charbonnière, les papillons, tout ce qui fait la vie de nos jardins 'Biodiversité' et nos cabanons faits de palettes montées planches par planches .

L'hôtel à insectes

Nous sommes très impliqués dans nos jardins à la préservation de la nature, de l'espace et de l'environnement et ainsi nous contribuons à la biodiversité. Nous participons à la Fête de la Nature et c'est notre attachement à sensibiliser les enfants (et les parents) à la nature et à la biodiversité dans nos jardins qui nous conduit à recevoir des écoles, centres de loisirs, des particuliers (300 personnes cette année).

Des classes sont accueillies pendant la fête de la nature

Portes ouvertes dans les jardins

Combien de temps faudra t-il pour recréer cet espace ? Combien de temps pour les noyers, les pêchers, les cerisiers les pruniers et les aubépines, les églantines et ……

La mare

Nous cultivons nos 22 parcelles dans le respect de la Nature (écologie et biodiversité) avec flore sauvage et spontanée, flore cultivée.
Or la déviation de la RD 121 va engloutir ces lieux au profit de voitures pour un soi-disant confort nécessaire mais pour qui et pour quoi ? Ces questions sont sans réponse.

Chantal Chagnon
Présidente de Natur'ville
Courriel: andchagnon@wanadoo.fr

Un jeudi noir à la SNCF

Une rupture de caténaire le jeudi 6 septembre a entraîné de graves perturbations sur le RER A et les lignes SNCF au départ de Paris Saint-Lazare.

Alors que de nombreux usagers constatent des premiers signes d'amélioration sur le RER A, plusieurs incidents se sont succédé cet été, notamment ce premier jeudi de septembre.
Olivier Devaux, Directeur des lignes Transilien L, A, et J et Patrice Petitjean, Directeur de l'Établissement Infrastructure SNCF de Paris Saint-Lazare, ont accepté de répondre aux questions du Cadeb.

Que s'est-il passé à Neuville-sur-Oise le 6 septembre ? Quelles ont été les conséquences ?

Olivier Devaux: Jeudi 6 septembre à 18h06, un train Transilien a arraché, sur son passage, la caténaire (câble d'alimentation électrique des trains) sur 700m de long, à la hauteur de la gare de Neuville Université. La circulation a été interrompue dans les 2 sens, immobilisant ainsi une dizaine de trains des lignes L et A. C'est un incident très rare sur le réseau d'Île-de-France.

Comment avez-vous pu gérer la situation, avec de nombreux voyageurs bloqués en pleine période de pointe du soir ? Quelles ont été vos priorités ?

OD : En tout premier lieu, nous avons mobilisé les équipes pour évacuer et orienter les personnes bloquées dans les trains. Parallèlement, nos services caténaires sont intervenus pour entreprendre les premiers travaux permettant de remettre en service l'une des 2 voies et d'acheminer les voyageurs à partir de 21h, avec un nombre réduit de circulations.

Comment les réparations ont-elles été effectuées ?

Patrice Petitjean : Les travaux d'envergure ont véritablement débuté à la fin du service, soit après 1h du matin. La caténaire étant bloquée sous le train, il a fallu faire intervenir un engin spécial pour déplacer le matériel afin de la libérer. L'ampleur des travaux était telle que des équipes techniques ont été appelées en renfort. Les agents ont travaillé sans discontinuer depuis leur arrivée (19h pour certains) jusqu'à la reprise du trafic le lendemain à 12h.

Comment avez-vous géré la prise en charge des voyageurs le 7 au matin ?

OD: Nous avons appris vers 4h30 que la circulation ne pourrait pas reprendre entre Cergy-le-haut et Conflans Fin d'Oise au début du service. Le Centre Opérationnel Transilien de St-Lazare a donc commandé des cars pour assurer les 3 premiers départs de RER depuis Cergy-le-Haut. Mais aucun autocariste n'est en mesure de mettre à disposition suffisamment de cars pour acheminer les 100 000 voyageurs qui circulent quotidiennement sur la partie

SNCF du RER A ! Par conséquent, vers 6h, le personnel d'accueil a orienté les voyageurs vers les lignes régulières de bus pour rejoindre les gares de Poissy, Pontoise, Conflans Ste Honorine, etc. Après l'heure de pointe, nous avons pu affréter de nouveau 5 cars.

Quelle peut être la cause de cet incident ?

PP **:** Pour tout vous dire, l'enquête n'a pas encore aujourd'hui pu déterminer de façon formelle les causes de cet incident. Des expertises techniques nationales sont en cours. Il n' y a pas de cause évidente. Nous analysons tous les éléments, matériel caténaire, pantographe de la locomotive pour « les faire parler ». Tout ce travail est en cours. Plusieurs pistes sont possibles: ruptures d'un élément de la caténaire, du pantographe, présence d'un corps étranger par malveillance ...

Peut-on éviter le renouvellement de tels incidents ?

PP **:** Nous faisons des recherches très poussées pour connaître les raisons de tels incidents et en tirer des leçons que nous mettons en œuvre afin d'en éviter d'autres.
Notre objectif est d'avoir zéro incident de ce type.

Propos recueillis par
Sylvie Auguet
Relations Institutionnelles Transilien

L'actualité des transports, en bref

Les arrêts d'Éole dans la Boucle relancés après l'enquête publique

Dans son rapport, la commission d'enquête considère comme « justifiée » la demande très forte des habitants et des élus de la boucle de Montesson de bénéficier d'un arrêt d'Éole. Elle considère comme « peu recevable » l'argument avancé d'un allongement d'une à deux minutes du temps de parcours total qui serait occasionné par un arrêt supplémentaire à Houilles. Elle considère qu'un projet de cette importance ne saurait se concevoir qu'en terme « d'amélioration, sans aucune régression, non compensée, par apport à la situation actuellement proposée. »

Toutefois, la commission déclare avoir pris note des interactions entre Éole et la Ligne Nouvelle Paris Normandie ainsi que des améliorations apportées au fonctionnement du RER A (nouveaux matériels, schéma directeur).

Pour le Cadeb, ce rapport va dans le bon sens. Notre collectif, lors du débat public, avait estimé nécessaire des arrêts d'Éole dans la Boucle, sans attendre la mise en service de la Ligne Nouvelle Paris Normandie qu'il estime toutefois indispensable pour apporter une amélioration durable des transports en commun sur notre territoire et dans l'ouest francilien.

Tangentielle Nord: des retards à prévoir

Prévue pour 2014, la mise en service du tronçon central, entre Épinay-sur-Seine et le Bourget, est repoussée à la fin de 2016. Ce report a des causes multiples: retards dans l'acquisition de parcelles indispensables au projet, difficultés techniques imprévues liées à une mauvaise qualité des sols, découverte d'espèces protégées sur le parcours, demandes complémentaires des communes traversées, etc…

Sur les prolongements vers Sartrouville à l'ouest et Noisy le sec à l'est, les études techniques dites d'avant-projet sont terminées et en attente de validation par le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF). Les acquisitions foncières se poursuivent et les premiers travaux de dévoiement des réseaux (eau, gaz, assainissement, etc) devraient commencer en 2013. Mais compte-tenu des difficultés rencontrées sur le tronçon central, il ne faut pas espérer une mise en service avant 2019-2020.

Entre-temps, il faudra boucler les financements, en répartissant la charge entre les différents partenaires: l'État, la Région Île-de-France, les départements, …

La patience est de rigueur…

Le barrage de Chatou échappe aux coupes budgétaires

L'ouvrage datant de 1933 était vétuste et devait être remplacé. D'un montant de 55 M€, la reconstruction de l'ouvrage est en voie d'achèvement. Situé un axe fluvial où transitent chaque année près de 20 millions de tonnes de marchandises, 24h/24h, le barrage a pour fonction de maintenir une hauteur d'eau constante du plan d'eau pour sécuriser la navigation fluviale. Après mise en service du nouveau barrage, l'ancien barrage sera démoli en 2013.

Mise en service prochaine du tramway T2 jusqu'au pont de Bezons.

Le tramway est prolongé de 4,2 kilomètres au nord entre La Défense et Bezons avec sept nouvelles stations. Il traverse quatre nouvelles communes dans les Hauts-de-Seine (Courbevoie, La Garenne-Colombes, Colombes et Nanterre) et une dans le Val d'Oise (Bezons). A partir de fin octobre jusqu'à la mi-novembre, le tramway circulera aux horaires et à la fréquence prévus, mais sans transporter de voyageurs. C'est le 19 novembre 2012, que devrait intervenir la mise en service commercial.

Les 17,9 km de la ligne du tramway T2 seront alors parcourus en 45 minutes, jusqu'à la porte de Versailles.

Le réseau de bus réorganisé suite à l'arrivée du tramway à Bezons.

Plusieurs lignes de bus desservaient la Boucle à partir de La Défense. Désormais, les bus partiront du pont de Bezons, sur la rive droite, au terminus du Tramway. Il en sera ainsi du 262 en direction de Maisons-Laffitte. Quant au 272, qui avait pour terminus le Plateau , il sera prolongé jusqu'à la gare SNCF-RER de Sartrouville, ce qui nécessitera un réaménagement de la gare routière. Enfin vers Houilles, la ligne RATP 363 sera reprise par le réseau privé TVO, qui desservira aussi le lycée des Pierres Vives. Dans le cadre de ces réorganisations, la ville de Carrières a demandé une meilleure desserte de son territoire.

Importants travaux ferroviaires en gare de Sartrouville.

Entre le 1er octobre et le 30 novembre, la SNCF, mandatée par Réseau Ferré de France (RFF) remplace trois aiguillages en gare de Sartrouville et effectue des travaux sur le pont ferroviaire avenue Jean Jaurès (RD 121), avec dépose de tous les éléments constitutifs de l'ancienne voie. L'objectif est d'améliorer l'environnement sonore, la régularité du service et le confort des voyageurs.

Les travaux principaux se dérouleront de nuit et de jour, les week-ends du 26 au 28 octobre et du 09 au 11 novembre 2012. La circulation des trains en direction de Poissy et Cergy sera impactée. Les travaux de finition se dérouleront de nuit, du 12 au 30 novembre 2012.

Bon départ pour le dézonage de la carte Navigo

Depuis le 1er septembre 2012, les forfaits Mois, Annuel et Solidarité Transport sont dézonés les week-ends et jours fériés, permettant ainsi de voyager dans l'ensemble de l'Île-de-France hors des limites des forfaits chargés sur les cartes Navigo. Après les premiers week-ends de mise en oeuvre du dézonage, on constate que de nombreux abonnés en profitent, et notamment les détenteurs de forfaits banlieue-banlieue.

Découvrez le blog de la ligne A du RER

C'est à l'adresse Internet:
malignea.transilien.com/

Natacha Nerjat, responsable consommateurs de vos gares SNCF, répnd à toutes les questions des clients de la ligne RER A des gares de Houilles Carrières à Cergy et Poissy.

Dimanche 21 octobre : Forum du Sitru

Le centre de traitement des déchets ouvre régulièrement ses portes pour des visites mais ce FORUM est une grande première : l'usine Cristal se dévoilera entièrement pour tous les habitants durant une journée animée, de 10h à 17h. rue de l'Union à Carrières-sur-Seine
.

Au menu des réjouissances :

- Visites guidées
- Spectacles et chansons pour enfants
- Expositions de sculptures d'élèves et de photographies d'art
- Débat sur la prévention des déchets
- Distribution de compost
- Remise de cadeaux après tirage au sort du SITRUQuiz
- Stands et animations par les collectivités et prestataires

Programme complet de la journée sur le site : www.sitru.fr

Attention: Fermeture exceptionnelle de la déchetterie aux véhicules en raison de la journée portes ouvertes du SITRU.

Crédit A. Perchant

L'usine Cristal à Carrières-sur-Seine

Courrier des lecteurs

Outillage: louer ou acheter?

Dans la lettre du mois de septembre vous conseillez pour préserver l'environnement: " au mois d'octobre je loue l'outillage de bricolage".
Faisant beaucoup de bricolage, je possède beaucoup d'appareillage électroportatif. Si je loue à chaque fois, je vais devoir faire trente kilomètres avec mon véhicule dans la journée pour accéder aux loueurs.
Je pense que des précisions sont nécessaires car en l'état je n'ai pas compris votre message.
Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour nous présenter régulièrement cette lettre afin de nous informer, de nous alerter parfois et de nous former à de nouvelles pratiques pour sauvegarder notre environnement.
En vous remerciant pour votre attention et dans l'attente d'une précision à mon interrogation.
Cordialement

Jacques V. Sartrouville

Ce que préconise l'ADEME *

L'ADEME, dans le cadre d'actions visant la réduction des déchets préconise la location ou le prêt des outils qui sont **rarement** utilisés.
En abordant le thème par cette question : Cet outil que vous utiliserez quatre fois dans votre vie, avez-vous vraiment besoin de l'acheter ?
Ainsi l'impact écologique de la fabrication, du transport et surtout du recyclage des composants de l'outils (pouvant être polluants) peut être limité.
Il s'agit bien de louer ou d'emprunter des outils qui ne sont pas en possession de l'utilisateur.
Si vous disposez d'un grand nombre d'appareils électroportatifs, pourquoi ne pas les prêter ?
Sur la toile, des sociétés permettent le partage d'outils entre particuliers, en l'encadrant (assurance, caution…) pensez-y !

Clifford APPAVOU
Coordinateur des Animateurs de collecte à la CCBS

** ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie*

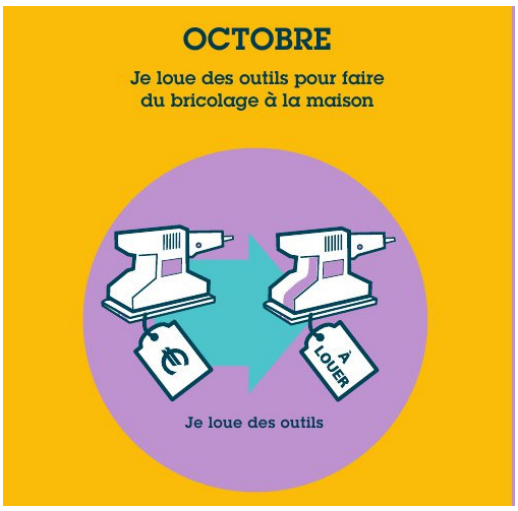

Le calendrier des bons gestes pour l'environnement

Source:
Service environnement de la CCBS
Ministère de l'environnement

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13
APE : 913 E

Composition du Bureau

Présidente : Paulette Menguy
Vice Président Jacques Firmin
Secrétaire Général: Jean-Claude Parisot
Secrétaire : Gérard Moulin
Secrétaire adjointe: Nelly Doise
Trésorier: Patrick Bayeux
Membre René Braun

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles
Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 01 53 73 74 18

La Boucle Verte
Bruno Bordier contact@laboucleverte.org

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable
François Aubrun aubrun.francois@neuf.fr Tél: 01 39 57 49 51

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.bougival-sans-showroom.org/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)
Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com. Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 15 32 21

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr